

---

## La Bourse de Casablanca concrétise à Dakhla son partenariat avec le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

- La Bourse de Casablanca se mobilise au service du développement de la région de Dakhla-Oued-Eddahab
- La formation des étudiants et futurs cadres aux marchés financiers au centre de l'action de l'École de la Bourse

M. Kamal Mokdad, Président du Conseil d'Administration de la Bourse de Casablanca et M. Abdelaziz Bendou, Président de l'Université Ibn Zohr ont signé, le vendredi 19 mars à Dakhla, une convention de partenariat en présence de M. Saaid Amzazi, Ministre de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, M. Driss Ouauicha, Ministre délégué en charge de l'enseignement Supérieur et de la recherche scientifique, M. Lamine Benomar, Wali de la région de Dakhla Oued-Eddahab, M. Yanja El Khattat, Président de la Région Dakhla-Oued-Eddahab et M. Tarik Senhaji, Directeur Général de la Bourse de Casablanca.

Cette convention vise à promouvoir l'éducation financière auprès des étudiants et à développer, dans l'Université Ibn Zohr, la recherche dans le domaine des marchés financiers. Elle permet également le déploiement des ressources pédagogiques de l'École de la Bourse afin de :

- Favoriser davantage l'approche des partenariats Public-Privés (PPP) ;
- Développer la relation entre les mondes académique et professionnel ;
- Participer à l'amélioration de l'éducation et l'inclusion financières chez les étudiants.

Lors de la cérémonie de signature, M. Kamal Mokdad a déclaré « Cette convention nous permet de renforcer les actions que nous menons depuis plus de deux décennies dans le domaine de l'éducation financière à travers l'École de la Bourse. Elle témoigne de l'intérêt de la Bourse de Casablanca à promouvoir le développement pérenne de la région de Dakhla-Oued Eddahab à travers l'investissement dans le capital humain, ainsi que la volonté d'appuyer l'attractivité à l'international de cette région stratégique, comme plateforme d'échanges entre le Royaume et nos partenaires en Afrique subsaharienne ».

# Communiqué

Dakhla, le 19 mars 2021



---

Pour rappel, cette convention est la première concrétisation de l'accord-cadre signé entre le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et la Bourse de Casablanca en novembre 2020.

## **A propos de la Bourse de Casablanca**

*La Bourse de Casablanca a été créée en 1929. Elle exerce sous la tutelle du Ministère de l'Économie et des Finances dans le cadre d'un cahier des charges et a pour mission d'enrichir de manière continue l'offre de produits et services, de développer et de déployer une stratégie globale commune aux différentes composantes du marché boursier, d'en développer l'infrastructure, de contribuer à son développement et de gérer des entités consécutives de l'infrastructure relevant de la Holding. À fin 2020, sa capitalisation s'est établie à 65,6 milliards USD. Depuis quelques années, la Bourse de Casablanca a renforcé son ouverture sur les places financières africaines, ainsi que ses relations avec les opérateurs du continent. Elle est membre actif de l'African Securities Exchanges Association (ASEA) et en a occupé la présidence pendant près de deux ans.*

---

### **Contacts Communication Externe & Relations Presse**

Sofia Bettioui / +212 (0)661 868 164 / [bettioui@casablanca-bourse.com](mailto:bettioui@casablanca-bourse.com)

Assia Warrak / +212 (0)666 269 886 / [warrak@casablanca-bourse.com](mailto:warrak@casablanca-bourse.com)